



Paris, le 4 mars 2021

Nos références : 10/2021/MC/ES

Monsieur le Secrétaire Général,

Après mon précédent courrier sur la mise en place des SGCD, je me permets de vous interpellé à nouveau sur le dossier de l'Action sociale.

Les représentants CFDT ont souhaité ce 11 février le report du groupe de travail conjoint portant sur l'action sociale.

Lors de la tenue du premier groupe de travail consacré à ce sujet, le 21 juillet 2020, la CFDT avait demandé à disposer d'un panorama complet des dispositifs et procédures d'aides sociales de chaque ministère du périmètre de l'ATE.

La CFDT avait alors insisté sur la nécessité de connaître également les montants détaillés par type d'Action sociale et par agent pour chacun des ministères concernés.

De même, la CFDT avait indiqué qu'elle souhaitait que les problématiques des réseaux de tous les acteurs de l'Action sociale (médecine de prévention, assistants sociaux de service, conseillers et assistants de prévention) fassent l'objet d'une analyse approfondie.

Force est de constater, sept mois plus tard, que nos représentants ne disposent à ce jour d'aucuns chiffres consolidés, d'aucune analyse quantitative ou qualitative et que le sujet n'est qu'un « chantier » dans le document réalisé par BearingPoint.

Par ailleurs, si les questions de convergence sur la restauration collective et de délégation de gestion relative à la prise en charge financière des prestations d'action sociale des agents des DDI par les SGCD sont effectivement des sujets soulevés en juillet par les organisations syndicales, nos représentants ont découvert avec étonnement l'apparition ex nihilo d'un projet d'harmonisation des modalités des « arbres de Noël » et des séjours pour enfants.

Monsieur Benoit Albertini
Secrétaire général
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

.../...

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations **CFDT** des Fonctions publiques – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 – Email uffa@uffa.cfdt.fr

Pour notre part, nous considérons que ce sujet relève avant tout d'un travail à mener au niveau de la Fonction publique, tant les acteurs et moyens mis en œuvre diffèrent entre les ministères.

La CFDT souhaite que soient prioritairement discutées les thématiques ayant suffisamment de bases communes pour être traitées rapidement, en s'appuyant sur un constat partagé dans le cadre d'un groupe de travail spécifique, non corrélé au groupe de suivi de la mise en place des SGCD.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martial CRANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Crance', with a long horizontal stroke extending to the right.

Secrétaire général-adjoint
CFDT Fonctions publiques